CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Quatrième chambre

La demande d'avis introduite le 5 mars 2024 par le Vice-Président et Ministre de l'Économie, du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du Numérique, de l'Aménagement du territoire, de l'Agriculture, de l'IFAPME et des Centres de compétences de la Région wallonne, sur un projet d'arrêté ministériel 'prévoyant des dérogations à l'arrêté ministériel du 23 février 2023 en ce qui concerne l'application des normes relatives aux bonnes conditions agricoles et environnementales des terres (BCAE) 8 pour l'année de demande 2024', portant le numéro 75.816/4 du rôle de la section de législation du Conseil d'État, a été rayée du rôle le 6 mars 2024, conformément à l'article 84, § 5, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.

‡LW-AGDYKAHBJ-HFIBGVT‡